

le 21 juillet 1998

SION - Palais du Gouvernement
Surveillance du chantier situé dans les caves du bâtiment

SOMMAIRE

I. Circonstances

II. Les vestiges d'époque médiévale

1. Description du couloir (élévations) après décrépissage partiel
2. Description des vestiges apparus lors de l'abaissement du niveau du couloir
3. Conclusions

III. Les vestiges protohistoriques et romains

1. La stratigraphie: les niveaux médiévaux, les niveaux romains, les niveaux protohistoriques
2. Conclusions

ANNEXES

1. Liste des plans
2. Liste des US (unités stratigraphiques)
3. Détermination de la trouvaille monétaire (P. Elsig)

distribué le 30 août 1998 à:

- Office des recherches archéologique (M. François Wiblé): texte, tirage photos, négatif photos, diapositives, plans originaux (relevés de terrain), inventaire / détermination céramique et mobilier archéologique.
- Office des monuments historiques (M. Renaud Bucher): texte, plans (copie), tirage photos et diapositives.

I. CIRCONSTANCES:

Le projet d'aménagement d'un carnotzet à l'emplacement de la chaufferie et de la salle d'archives a nécessité la prolongation de l'ascenseur jusqu'au niveau des caves. Ces transformations ont motivé une intervention archéologique. En effet, il était prévu de démolir partiellement le mur Est du couloir sur une largeur d'environ 4m pour y installer l'ascenseur et un escalier supplémentaire ainsi que d'abaisser le niveau du couloir voûté sur presque toute sa longueur. Le rempart médiéval qu'on supposait derrière le mur oriental du couloir était par conséquent menacé par ces travaux.

Les investigations archéologiques ont été mandatées par le Service Cantonal des Bâtiments, notamment par les Monuments Historiques (M. R. Bucher) en ce qui concerne les élévations et par les Recherches Archéologiques (M. F. Wiblé) pour les parties sous terre. Mme. A. Antonini, archéologue médiéviste et M. O. Paccolat, archéologue romaniste étaient, en mesure de leur spécialité respective, responsables du chantier archéologique et du rapport.

Ce rapport est distribué aux responsables cantonaux:

- M. François WIBLÉ, Recherches Archéologiques, C.P., 1920 Martigny.
- M. Renaud BUCHER, Monuments Historiques, rue de Loèche 11, 1950 Sion.

II. LES VESTIGES D'EPOQUE MEDIEVALE

1. DESCRIPTION DU COULOIR (ÉLÉVATIONS) APRES DÉCRÉPISSAGE PARTIEL: (voir chiffres et lettres sur le plan annexé)

A/B/C Embrasure de la porte d'entrée:

Parement Ouest: maçonnerie d'origine, ayant conservé son crépi. Une grande pierre en saillie dans la partie haute de ce mur marque le départ de l'arc qui devait surmonter l'entrée.

Parement Est: maçonnerie remaniée. Placage de l'embrasure dû probablement à un élargissement de l'entrée. Lors de cet agrandissement, l'arc qui surmontait l'entrée a dû être cassé (le linteau actuel est encore crépi).

L'entrée **A** et le mur de façade sont certainement antérieur au mur ouest du couloir (=P) et de la voûte en berceau. En **C**, le mur **P** passe derrière le montant étroit de l'entrée **A** et bute contre le mur de façade dont la face interne est crépie.

L'aménagement du couloir avec la voûte en berceau appartient donc à une phase postérieure par rapport au mur extérieur.

Du côté est, en **B**, la relation entre le mur du couloir et le mur de façade n'est pas visible. Cette zone est par ailleurs perturbée par l'aménagement de tuyaux modernes.

D Paroi est du couloir (partie sud):

Caractère du mur: mur avec pierres calcaires bréchées de module variable, les boulets sont plutôt rares. Le parement comprend quelques tufs et tuiles probablement intercalées entre les interstices des pierres lors d'un recrépissage du mur. Des assises régulières peuvent être observées chaque 5-6 pierres environ. On constate ensuite

l'insertion de cailloux plus gros, ayant la hauteur de 2-3 assises ou de grande dalles plates (longueur jusqu'à 0,70 m).

Le mortier de construction, de couleur grise, se compose d'un sable grossier (diamètre des grains jusqu'à 1 cm) qui se décompose lorsqu'il est mouillé. Il s'agit du même mortier que utilisé pour le parement ouest de l'entrée **A**.

Au nord, le mur **D** se termine par un parement orienté est-ouest (**D'**). Du côté ouest, la surface du mur présente les traces d'un arrachement. Cet arrachement est rhabillé par la maçonnerie **G**. L'alignement est-ouest du mur **D'**, l'arrachement du côté ouest ainsi que l'emplacement du mur épais situé dans la salle des archives à l'ouest du couloir laissent supposer que le mur **D** devait former un angle avec le mur **D'**. La partie du mur qui traversait le couloir a dû disparaître lors de la création du couloir, étant donné que la base de la fondation se trouve à un niveau plus élevé que le sol actuel. Peut-être retrouverons-nous les traces de ce mur est-ouest lors d'une investigation archéologique dans la "salle des archives".

E Percement dans le mur P et D:

Entre les mètres 5,40m et 6,20m (distance prise à partir du parement externe de l'entrée sud), on observe dans le mur oriental du couloir une ouverture (**E**), bouché au ciment, situé au niveau du sol actuel et sur une hauteur de 0,90 m. Du côté ouest on remarque en parallèle un trou identique obturé et recouvert d'un crépi à la chaux grossièrement lissé.

F Percements dans le mur P:

Entre les mètres 7,40m et 9,05m, on constate également dans le mur ouest du couloir la présence d'une ouverture. Les deux piédroits sont percés dans le mur **P**. Leur mortier de construction se différencie clairement de celui du mur **P**. Le bouchon en béton de cette ouverture n'a pas été enlevé. L'état actuel ne nous permet pas de dire, si les deux piédroits correspondent à une porte ou plutôt à une niche (vu la contrefort situé à l'arrière du mur). L'ouverture **F** doit avoir un rapport direct avec le canal de chauffage(?) repéré sous le niveau de marche du couloir.

G Paroi est du couloir (à l'extrémité nord de D):

Entre les mètres 7,70m et 10,60m, le mur oriental du couloir est formé par la maçonnerie **G**. Celle-ci vient buter contre les murs plus anciens **D** et **H** (dont les limites sont +/- verticales). Elle relie deux murs dont l'alignement est différent. Le mortier de la maçonnerie **G** se distingue nettement du mortier de ces deux murs. Il est de couleur rose et contient plus de chaux et un sable plus fin.

H Paroi est du couloir (partie centrale au nord de G):

A partir du mètre 10,60 m jusqu'au montant de l'escalier actuel, on observe une maçonnerie nettement moins soignée que celle du mur **D**. Les assises ne sont pratiquement plus perceptibles. Les pierres sont plus grandes, les tuiles plus nombreuses et des éclats de pierres colmatent les interstices entre les pierres. Les observations faites du côté sud montrent que ce mur (**H**) est plus ancien que la maçonnerie **G**. Au nord, il bute contre la fondation du mur est-ouest **14** et rhabille en élévation son arrachement. L'ouverture **I** est contemporaine du mur **H**.

I Ouverture d'origine dans le mur H:

Dans le mur H on observe entre les mètres 14,40m et 15,70m, une ouverture faite en même temps que le mur. Elle n'a qu'une hauteur de 0,50 m. La tablette se trouve à 1,40 m du sol actuel. Le linteau est constitué par une planche horizontale portant deux planches obliques formant une sorte de fronton triangulaire. Cette construction en bois est surmontée par un arc de décharge en briques et pierres. L'arc est construit en même temps que la voûte en berceau qui couvre à cet endroit le couloir. (La voûte du couloir n'a probablement pas été construite en une seule fois.)

Les dimensions réduites de cette ouverture et le niveau élevé de la tablette permettent de supposer, que ce percement servait à l'origine de soupirail. Le terrain situé de l'autre côté du mur, n'a pas pu être sondé.

Le bouchon de l'ouverture I est maçonné avec le même mortier rose observé en G. Ces deux maçonneries G et I semblent dater de la même époque.

K Enceinte médiévale de la ville:

Les sondages demandés par l'architecte dans le mur L et dans la face nord de l'escalier actuel ont permis d'observer les deux parements d'un mur très large. L'épaisseur approximative de 1,50 m et son emplacement dans l'alignement des tronçons du rempart repérés naguère sous la place situé au nord du Palais du Gouvernement ne laissent planer aucune doute sur leur relation. Il s'agit bien d'une partie du mur de l'enceinte médiévale.

Observations côté ouest: Le mur d'enceinte est conservé sur une hauteur de 180cm. La base se situe à environ -0,60 m. Elle est implantée dans des niveaux romains et protohistorique constitués d'une terre limoneuse très compacte (US1, US2, US3). La partie haute du mur est recouverte d'un crépi parfaitement conservé. Dans la partie basse (sur une hauteur de 80cm), le crépi est peu couvrant. Sur la face externe du rempart, la bonne qualité de cet enduit permet de suggérer que, à un moment donné, le rempart a pu être utilisé comme paroi interne d'une maison venant s'appuyer contre celui-ci.

Observations côté est: La face interne du mur est également crépie. Un pavage en boulets qui vient buter contre le mur crépi correspond au dernier niveau d'utilisation du mur. Il se situe à environ 2,70 m au-dessus du sol de la cave actuelle. Le pavage est posé sur une terre noire caillouteuse et sur un lit de graviers qui servent de couche de préparation.

Le pavage et l'arase du mur étaient recouverts par une couche de démolition contenant des tuiles et des ossements (faune). Cette couche comblait sur une hauteur d'environ 0,30 m le vide entre le pavage ancien et le sol actuel des bureaux. Ces niveaux qui ont été repérés dans une petite tranchée sont restés en place. Les couches historiques sous-jacentes n'ont pas fait l'objet d'une analyse.

L Mur oriental du couloir, partie située au nord de l'escalier actuel:

Le parement du mur qui est construit avec des pierres calcaires bréchées, quelques rares tuiles et pratiquement sans aucun boulet de rivière est semblable au mur D. Les deux murs doivent avoir été construits à la même époque. Le percement du mur L (sur demande de l'architecte) a permis d'observer sa largeur (0,80 m). Ce mur vient s'appuyer contre la face externe du rempart. Le mur L et la voûte en berceau correspondant à cette partie du couloir sont contemporains.

M Mur occidental du couloir (partie au nord) avec deux portails M' et M*:

Le mur M bute du côté nord contre le mur de façade du bâtiment. Au sud il est lié au mur est-ouest 14, qui est nettement plus étroit (largeur du mur M = 1,10m, du mur 14

= 0.80m). Les deux grandes portes **M'** et **M*** font partie de la construction originelle du mur.

Portail **M'**: Les deux piédroits sont liés à la maçonnerie **M** et surmontés d'un arc construit avec des pierres disposées de chant. La voûte en berceau du couloir montre à cet endroit un "quart de lunette" perpendiculaire.

Plus tard, un piédroit en briques viendra réduire des deux côtés l'embrasure de l'ouverture. La démolition du bouchon (rendu nécessaire pour le déplacement de la chaudière) nous a permis d'observer la présence d'une niche, aménagée dans l'ouverture **M'**.

Plus tard, en même temps que l'installation du système de caniveaux (5), on construit la maçonnerie en brique, qui bouchera la niche.

Portail **M***: Ce deuxième portail avait la même largeur que le portail **M'**. La voûte en berceau du couloir montre à cet endroit également un "quart de lunette" perpendiculaire. Actuellement, la partie sud du passage est obturée par une maçonnerie en béton.

N Mur nord du couloir avec soupirail:

Le mur de façade est antérieur aux deux murs du couloir. Le soupirail semble être d'origine. Le noircissement de la surface sous la fenêtre est certainement dû au charbon du chauffage déversé à cet endroit.

O Mur occidental du couloir (partie centrale):

Côté nord, le mur **O** vient buter contre le mur est-ouest **14**. Côté sud, il s'arrête par un chaînage d'angle (**16**). Peut-être retrouverons-nous les traces de ce mur est-ouest lors d'une intervention archéologique dans "la salle des archives". La semelle des fondations n'a pas été dégagée (niveau de fouille -1,30m).

P Paroi ouest du couloir (partie au sud):

Le mur **P** vient buter au sud contre le mur de façade et au nord, contre le parement d'angle de la maçonnerie **O**. Le percement **E** et l'ouverture **F** sont postérieurs à la construction du mur **P**. Au nord de l'ouverture **F**, le mur **P** a un ressaut, situé à 1,40 m du sol actuel. La semelle du mur **P** se situe à un niveau plus élevé que celle de la maçonnerie **O**.

S Cage de l'ascenseur:

Murage en ciment, faisant partie de l'ancien ascenseur.

2. DESCRIPTION DES VESTIGES APPARUS LORS DE L'ABAISSMENT DU NIVEAU DU COULOIR: (voir chiffres et lettres sur le plan annexé)

1/2/3 Chainage du piédroit sud (**1**) et nord (**3**) de la porte **M'**. Le seuil (**2**) de cette ouverture est une grande dalle +/- rectangulaire qui se situe au niveau -1,73m (le niveau 0.00 correspond au niveau du seuil de l'entrée sud du couloir).

4 Il s'agit de 3 murets en briques, d'environ 0,30m de large délimitant une petite "chambre" surmontant l'extrémité d'un canal (**5**). Les murets sud et est sont arasés au niveau du sol actuel. L'observation du dernier bouchon de la porte **M'**, montre clairement l'arrachement des murets latéraux et nous permet d'affirmer que l'installation en brique devait s'élever jusqu'au sommet de l'ancienne porte.

5/6 Le canal de chauffage(?) installé en même temps que le dernier bouchon de la porte **M'**, sur la dalle de l'ancien seuil (**2**) comporte deux parties. Au sud, il y a une "chambre" maçonnée en briques (format des briques: 0,40m X 0,24m X 0,12m). Elle mesure 1,80 m sur 1,30 m et présente au niveau des parois verticales et sur chacun des 3 côtés, une petite encoche oblique. Au nord, cette "chambre" est prolongée jusqu'au mur nord (**N**) par un canal d'une largeur de 0,40m et d'une profondeur de 0,30 m. Les parois et le fond légèrement incurvés sont crépis.

La couverture de ce canal devait se trouver au même niveau que le sol du couloir mais a complètement été détruite. Le matériel trouvé dans le remplissage est moderne (XX S.) et comprend essentiellement du fer (ciseaux, encrages, fiches et tuyaux), du verre (fragments de miroirs et de vitres, fragments de récipients, flacon à parfum, ampoule pharmaceutique), 2 stylos à billes, du papier d'aluminium, un fermoir, du bois, de la brique, de l'ardoise et des tuiles plates pointues de 0,14m de large sur 0,15m d'épaisseur (= "Bieberschwanz Ziegel"). La "chambre" située au sud était certainement surmontée d'une conduite maçonnée verticale, dont on a repéré des traces contre le bouchon en brique de la porte **M'**. Le couloir côté nord était probablement recouvert d'un dallage. Sur les banquettes latérales du canal, on a retrouvé du mortier rose (**6**), qui scellait vraisemblablement ces dalles.

7 Le long du mur oriental du couloir on a dégagé une installation identique à celle du canal (**5**), avec des dimensions identiques, un crépi semblable (sur les parois et le fond incurvé) et même matériel pris dans le remplissage. Du côté nord, le canal bute contre le mur de façade et est postérieur aux maçonneries du couloir. Le dallage qui probablement devait recouvrir le canal a disparu. Son niveau correspondait à la base du mur **L**.

8/9 Une fosse carrée (**8**) (1m X 1m X 0,35m de prof.) a été installée contre le mur **M**. Côté nord et sud, elle était délimitée par des planches verticales (**9**) fixées à l'aide de 2 piquets (dont le négatif mesure 4 cm de diamètre). Côté est, la limite est creusée dans le limon. La base de la fosse correspond à la retranche de la fondation du mur **M**. La fosse (**8**) fait partie d'un système de 3 fosses (**8/11A/11B**) liées aux aménagement des canaux (**5**) et (**7**).

Le matériel trouvé dans le remplissage est également moderne.

10 Il s'agit là probablement d'un remaniement du bord des fosses (**8/11A/11B**). Des dalles ont été posées entre les planches (**9**) et sur du remblai formant ainsi une sorte de muret.

11 Les deux fosses (**11A/11B**) crépies à l'intérieur sont délimitées, côté est, par un muret (**11**). Le fond de ces cavités correspond au niveau des fondations du mur **M** et était recouvert de mortier. Le muret (**11**) passe par-dessus le muret (**10**) et englobe les planches (**9**). Le muret qui délimite l'espace côté nord (**11A**) bute contre l'installation du canal (**5**). La cuve **11B** contient nettement plus de charbon de bois que les autres fosses. La proximité du chauffage pourrait en être la raison.

12 "Chambre" rectangulaire (0,45m X 0,27m) en briques noircies. Cet espace n'est pas crépi. Il s'agit probablement de la base d'un canal vertical. Aménagement faisant partie du canal (**7**), qui à cet endroit marque un coude.

13 Chaînage du piédroit sud de la porte **M***. Le piédroit nord correspond à celui de la porte actuelle.

14 Mur est-ouest dont la fondation traverse le couloir. La fondation massive (largeur 0,80m) est construite contre terre (jusqu'à -0,90m). Côté est du couloir, le mur se poursuit et est conservé derrière la maçonnerie **H** qui rhabille son arrachement. Le mur (**20**) repéré dans la paroi sud de l'escalier, lors du sondage demandé par l'architecte, correspond bien à la suite du mur (**14**). Côté ouest, la fondation (**14**) est lié à la fondation du mur **M**. La tête de mur, visible dans la "salle des archives", pourrait correspondre au prolongement du mur (**14**). Peut-être trouverons-nous les traces de ce mur est-ouest lors d'une prochaine intervention archéologique dans "la salle des archives".

15 Arrachement du mur (**14**) et réfection du parement par la maçonnerie **H**.

16 Chaînage d'angle du mur (**0**).

17 Canal semblable aux aménagements (**5**) et (**7**). Côté sud, le canal longe la paroi est du couloir. Il semble qu'à cet endroit, cet agencement soit encore intact. (Cette partie du couloir n'a pas fait l'objet d'une fouille archéologique). La paroi nord est creusée dans la terre (**17A**). Au bord du profil qui correspond à la limite sud de nos investigations, on observe une dalle qui scelle le canal. A l'extrémité ouest, le canal se divise en 2. Un bras s'oriente sur toute sa largeur vers le nord-ouest. L'autre bras se dirige vers le sud-ouest et se termine par une "chambre" carrée crépie (**17B**) de 0,40m de large. Un petit canal de section carrée (0,13m X 0,13m) s'ouvre dans la paroi sud-ouest de cette "chambre".

18 Fondation d'un mur (orienté nord-sud) repérée de part et d'autre de la fosse de l'ascenseur et aussi lors du creusement du nouveau escalier au nord de celle-ci. La

semelle de la fondation dégagée dans les deux profils nord (**18N**) se trouve à -0,60 m. Celle de la fondation repérée dans le profil sud (**18S**) se situe à un niveau légèrement plus bas, à -0.75 m.

Ces trois fondations repérées uniquement en profil à une distance de 2 respectivement 1 mètre l'un de l'autre appartiennent vraisemblablement au même mur, d'après les caractéristiques de leur maçonnerie. Les pierres sont liées par un limon jaune, contenant du sable. Dans la partie basse, la largeur de la fondation est de 80cm. A 40cm du bas de la fondation environ, il débordé du côté est et mesure 1,20 m. Le niveau de la semelle du mur **18** correspond à celui de l'enceinte médiévale **K** découverte plus au nord. L'épaisseur des fondations et les mortiers de construction sont par contre différents: l'un est à la chaux, l'autre au limon. Ce-ci montre que le mur **18**, bien que situé dans la prolongation du mur **K**, ne semble pas faire partie de la même construction. (Réserve: le mur **K** n'a pas pu être vu en coupe!)

19 Mur est-ouest formant la paroi sud de l'escalier actuel. Le sondage demandé par l'architecte montre que ce mur (épais de 0,60 m) vient s'appuyer contre le mur préexistant (**20**).

20 Mur est-ouest repéré dans ce même sondage. Ce mur d'une épaisseur de 0,80 m s'appuie contre le mur préexistant (**21**). La face nord du mur (**20**) est crépie. Il s'agit peut-être du même mur que le mur (**14**) sur lequel il est aligné

21 Mur orienté est-ouest repéré dans ce même sondage. Il s'agit du plus ancien des 3 murs repérés à cet endroit. La face nord du mur (**21**) est également crépie.

22 Mur orienté nord-sud repéré lors de la création de l'escalier au nord de la cage d'ascenseur. Ce mur est conservé sur une longueur de 0,75m, sur une hauteur de 0,80 m et sur une largeur d'environ 0,70m. La face ouest est recouverte d'un crépi peu couvrant. La face est a été arrachée et remplacée par le mur **23**. Du côté sud, ce mur, dont la semelle de fondation se situe à +0.15, a été démoli lors de la construction de l'ancien ascenseur. Du côté nord, il semble avoir été remplacé par le mur **23**, dont la face occidentale se situe légèrement plus à l'est.

23 Mur orienté nord-sud repéré lors de la création de l'escalier au nord de la cage d'ascenseur. Ce mur est conservé sur une longueur de 1,70m. Sa largeur est de 1,70m. Dans l'embrasure nord de l'escalier qui permet le passage du couloir du rez-de-chaussée à la salle voûte (percement du début du XXème s.?) le parement oriental du mur **23** est visible sur une hauteur de 1,70 m. L'autre partie du mur est rhabillée par un parement en béton.

La maçonnerie **23** est peu soignée. Seuls les parements sont bien mis en oeuvre. A l'intérieur du mur on constate un remplissage de petits cailloux, qui ne sont pratiquement pas liés au mortier. Celui-ci est d'un gris foncé, très friable. Le mur **23** est postérieur au mur **22**, dont il recouvre l'arase. Le mur **23** est posé sur la fondation **18**: il est donc contemporain ou postérieur à celui-ci. Le mur **23** est par contre antérieur au mur **H** qui délimite le couloir au niveau des caves. La fondation peu profonde du mur **23**, dont la semelle se situe environ 70 cm plus haut que celle du mur **K**, nous fait croire, que le mur **K** et le mur **23** font partie de deux constructions d'époque différente.

3. CONCLUSIONS:

L'analyse partielle des parois et du sous-sol du couloir nous a permis de découvrir de nombreux vestiges du passé médiéval de la ville de Sion. Le Palais du Gouvernement, comme on le connaît actuellement, est le résultat de plusieurs phases de construction. L'aile ouest a été érigée à cheval sur l'enceinte médiévale de la ville. La partie située à l'est du couloir respecte le niveau déjà élevé à l'origine qui existait à l'intérieur de l'enceinte. Cela explique le terre-plein bien visible sur les plans et l'inexistence de caves de ce côté du couloir. Par contre, le couloir et les caves situés à l'ouest (salle d'archives et chauffage) sont situés à l'extérieur de l'enceinte où le terrain se trouvait à un niveau plus bas. Ces locaux servaient de soubassement au premier étage.

Dans le mur ouest du couloir on a repéré 3 phases de construction: le mur (**M**) avec les deux grandes portes et le mur perpendiculaire (**14**) font partie de la première phase.

Dans la deuxième phase, on ajoute le mur (**O**) et dans la troisième, le mur (**P**).

Dans le mur oriental du couloir, le mur (**L**) avec la voûte en berceau fait partie, comme le mur (**M**), de la première phase de construction. Les murs (**D**) et (**H**) datent de deux périodes différentes. Le mur (**G**) témoigne d'une quatrième phase d'aménagement. La voûte en berceau a certainement été complétée en fonction des différents chantiers (seule la zone située au nord a été décrépie).

Les murs **18**, **20** et **21** font partie d'un aménagement encore inconnu.

Les trois caniveaux (**5-7-17**) et les 3 "chambres" (**11A-11B-8**) repérés sous le sol du couloir doivent appartenir à un système de chauffage récent et datent probablement du 20^{ème} siècle.

L'enceinte médiévale a effectivement été repérée sous le Palais de Gouvernement, comme nous nous y attendions. L'imposant mur (**K**) découvert dans la partie nord du couloir, derrière la maçonnerie (**L**) correspond à l'alignement des tronçons de rempart fouillés, il y a quelques années, sous la place au nord du Palais de Gouvernement.

A l'emplacement du sondage effectué pour l'ascenseur, dans la partie sud du couloir, on ne le retrouve cependant plus. Dans l'alignement du mur d'enceinte, il y a la fondation d'un mur **18**, mur étroit, dont le niveau de la semelle correspond à celle du mur **K**. Cependant le caractère très différent de ces murs nous font penser qu'ils n'appartiennent pas à la même construction.

Si on compare notre relevé archéologique avec le plan du géomètre G. Schmidt de 1838¹, on observe une nette différence dans l'épaisseur du rempart à l'ouest de St-Théodule et plus au sud à proximité de la porte de Conthey. Cela explique pourquoi on n'a pas retrouvé le mur **K** à cet endroit. D'après le plan Schmidt le mur **K** devrait faire un angle vers l'est. Notre mur **22** pourrait donc correspondre au mur de plus petite dimension, qui semble faire partie d'un petit bâtiment accolé contre la porte de Conthey.

Vu la complexité des vestiges et le nombre de questions restées sans réponses, il sera indispensable de poursuivre les recherches lors de travaux à l'ouest et à l'est du couloir.

¹Publié dans *Sion - la part du feu*, Catalogue publié par les musées cantonaux du Valais et les Archives communales de Sion, Sion 1988.

Il faut notamment rappeler et insister sur le fait que les couches médiévales et romaines sont encore en place des deux côtés du Palais du Gouvernement.

III. Les vestiges protohistoriques et romains

Les vestiges protohistoriques et romains ont pu être observés et documentés lors de l'abaissement du sol du couloir voûte (dans la partie nord) et lors du creusement de la cage d'ascenseur et de l'escalier y attenant. Une fouille en plan a été faite dans le couloir, tandis que dans la chambre de l'ascenseur nous nous sommes contentés de relever les coupes stratigraphiques est, nord et sud après les travaux d'excavation effectués préalablement par l'entreprise mandatée (Héritier SA).

1. La stratigraphie (fig. 22)

L'implantation relativement profonde du couloir a eu pour conséquence l'excavation et la disparition d'une grande partie des couches archéologiques à cet endroit. La séquence stratigraphique la plus complète se situe par conséquent derrière le mur du couloir (du côté est). Elle a pu être observée sur une hauteur de plus de 3 mètres et comprend des niveaux protohistoriques, romains et médiévaux. Elle se présente de la manière suivante (de haut en bas)†:

Les niveaux médiévaux:

Sous la chape de ciment et de remblai de la salle actuelle (derrière le couloir à l'est) sont encore présents une série de niveaux médiévaux, voire modernes. On y a repéré un sol formé d'un radier de pierres de chant (c.1) reposant sur un niveau organique d'occupation (c.2), des alluvions assez grossières (c.3a et 3b) et des niveaux de démolition (c.4 et 5). Cette succession de couches ne peut être mis en relation directe avec des structures existantes. La possibilité de les raccorder avec le mur **18** reste hypothétique. Le remblai formant en son sommet un sol argileux verdâtre avec des graviers (c.9) et l'occupation qui le couronne (c.8) ont en revanche fonctionné avec le mur **18**, interprété comme le rempart médiéval de Sion (voir chap. II.2).

Les niveaux romains:

Une partie des niveaux romains a été excavée lors de la construction du couloir voûté et perturbée par l'implantation du rempart médiéval (mur **18**). Bien que la séquence romaine soit encore conservée sur près de 0,80m, cette dernière ne comprend que 2 couches. La première (c.10) est formée par du limon compacté, légèrement graveleux de couleur brun-beige, contenant des ossements, des tuiles et de la céramique. Ce niveau est interprété comme des colluvions. La deuxième couche au-dessous (c.11), de texture presque identique à la première, est de couleur noirâtre. Elle comprend de nombreuses céramiques, des fragments de tuiles, des ossements et du bronze. Il s'agit sans doute d'une occupation colluvionnée. Le fond de cette couche est marqué par des dépressions circulaires assez profondes (0,50m), d'un diamètre variant de 0,80m à 1,20m. Deux de ces dépressions sont visibles dans la coupe sud (fig. 22), une autre dans la stratigraphie est, et le fond de deux autres a été fouillé en plan dans le couloir. Il est difficile de dire s'il s'agit de dépressions ou de fosses aménagées. Le mobilier récolté dans ce niveau peut être daté de la fin du I^{er} s. apr. J.-C. et du début du II^e s.

apr. J.-C. On y a en effet retrouvé parmi les objets les plus caractéristiques une coupe en terre sigillée (Drag. 35), deux coupes d'imitation de terre sigillée (Drag. 24/25 et Drack 21), de même qu'un mortier à collerette (fig. 23,1-3).

Les niveaux protohistoriques:

Le niveau directement sous la couche romaine (c.11) a livré un ensemble protohistorique relativement homogène composé de céramique mi-fine et grossière datable de fin de l'âge du Bronze ou du début du Hallstatt. La pièce la plus caractéristique est une jatte à rebord triangulaire (fig. 23,4). Ce mobilier provient d'une couche homogène très compacte de limon, de couleur jaunâtre (c.12). Il s'agit d'alluvions. Contemporaine de cette couche ou en tous les cas au même niveau d'insertion stratigraphique, une fosse (str 3) est apparue contre le mur ouest du couloir, au mètre 13 (à partir de l'entrée sud du couloir). D'un diamètre de 1m environ, elle présente une forme de cloche profonde de 1,20m. Son remplissage est graveleux. La séquence stratigraphique au-dessous est marquée par une alternance de graviers plus ou moins grossiers (c.13, 15, 17, 20) et d'alluvions jaunâtres fines (c.14, 16, 19). Ces niveaux sont dépourvues de mobilier. Un chenal d'axe nord-sud est visible dans les coupes stratigraphiques au niveau de la couche 15. Sous le dépôt graveleux oxydé 17, on a repéré un niveau de limon jaunâtre (c.18) contaminé en surface par du dépôt organique brunâtre contenant des esquilles d'os et des petits morceaux de charbons de bois. Il s'agit sans doute d'une occupation humaine. Un prélèvement pour une datation au carbone 14 a été effectué (analyse en cours). Le fond de la séquence est marquée par un épais niveau de galets et de graviers très grossiers (c.20).

2. Conclusions

Les investigations dans le sous-sol des caves du Palais du gouvernement auront été enrichissante à plus d'un titre:

On signalera en premier lieu la mise en évidence de la suite du rempart médiéval de Sion et de niveaux d'occupation qui lui sont associés. Ces couches ne sont conservées qu'en amont du rempart, c'est-à-dire du côté est. En aval, du côté ouest, des constructions postérieures se sont adossées à l'enceinte excavant et détruisant les vestiges en place pratiquement jusqu'aux horizons protohistoriques.

Les couches romaines peuvent être datées de la deuxième moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et du début du II^{ème} apr. J.-C.. Elles sont situées à une altitude comprise entre 512,5m et 513,5m, c'est-à-dire au même niveau que le sol de circulation du *praefurnium* des thermes romains fouillées en 1960-64 sous l'église de Saint-Théodule, situées à quelques 35m de la zone de fouille actuelle (Sedunum Nostrum no 31, 1981). La corrélation entre ces deux lieux de fouilles est impossible en raison de la distance qui les sépare. Mais cela donne une indication importante sur la topographie antique à cet endroit de la ville qui paraît relativement plane. La configuration actuelle du terrain, marqué par un dénivelé important entre la place de la Planta et la place de l'église de Saint-Théodule, est donc la résultante de la construction de l'enceinte médiévale vers le XI-XII^e s. apr. J.-C. La nature des dépôts romains montre une occupation marquée sans toutefois de vestiges significatifs. Les dépressions qui ont été vues font plutôt penser à une zone de travail (extraction?) qu'à des fosses aménagées.

La présence de niveaux protohistoriques montre que le sous-sol sédunois est particulièrement riche pour ces périodes. Deux niveaux d'occupation ont été repérés, l'un à l'altitude de 512,50m l'autre à l'altitude de 511,50m. Ils permettront peut-être de compléter l'importante séquence stratigraphique fouillée lors de la construction du parking souterrain de la place de Planta en 1980 (Valais avant l'histoire, 244-249). On notera également une activité torrentielle liée à la Sionne relativement forte à l'époque protohistorique qui tend à se calmer presque complètement à l'époque historique.

ANNEXES

1. LISTE DES PLANS

- 0 Caves (Couloir) vestiges archéologiques, encrage, Ech. 1/50.
- 1 Caves (Couloir partie nord) vestiges archéologiques, relevé de terrain, Ech.1/50.
- 2 Caves (Couloir partie sud) vestiges archéologiques, relevé de terrain, Ech.1/50.
- 3 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil nord (partie haute), Ech.1/10.
- 4 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil nord (partie basse), Ech.1/10.
- 5 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil est (partie haute), Ech.1/10.
- 6 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil est (partie basse), Ech.1/10.
- 7 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil sud (partie haute), Ech.1/10.
- 8 Caves, fosse creusée pour l'ascenseur: relevé du profil sud (partie basse), Ech.1/10.
- 9 Caves, couloir: structure 3, fosse protohistorique, relevé du profil sud, Ech.1/5.

2. LISTE DES US (unités stratigraphiques)

- US 1 = Couche 1: alluvions protohistorique.
- US 2 = Couche 2: couche romaine, présence de *tégulae* et *imbrices* .
- US 3 = Couche 3: située sur la couche 2, présence de *tégulae* et *imbrices* .
- US 4 = Couche 8: couche protohistorique.
- US 5 = Str. Nr. 1: fosse romaine.
- US 6 = Str. Nr. 2: fosse romaine.
- US 7 = Str. Nr. 3: fosse protohistorique.
- US 8 = Remplissage des caniveaux de chauffage: matériel décrit dans le texte sous le numéro **6** et ensuite éliminé.
- US 9 = Remplissage des fosses de construction des mur **14** et **M** (2 sondages dans l'angle de ces deux murs).
- US 10 = Couche 13: couche repérée dans la fosse creusée pour l'ascenseur, voir sa localisation dans les plans 4, 6 et 8.
- US 11 = Couche 14: couche repérée dans la fosse creusée pour l'ascenseur, voir sa localisation dans les plans 4, 6 et 8.